

## COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

### SEANCE DU 2 AVRIL 2014

**Membres présents :** Mrs SAVOYE - DAUTUN –LAMURE - BULIAT- Mmes LORON - CHAVY - PRALUS – MAISONNEUVE – PERRET –GUILLON –DEFNET – SAAD CONDEMINE - Mrs RINGUET - TOURNISSOUX – PASCAL – PERRET – MARCEL - RECOUDES

**Membres excusés :** Mme GUILLET

**Secrétaire de séance :** Madame Sandy SAAD CONDEMINE

#### Ordre du jour :

- 1) Déclaration d'intention d'aliéner
- 2) Bail communal
- 3) Désignation des délégués aux différentes commissions communales
- 4) Questions diverses



#### **1) Déclaration d'intention d'aliéner**

La commune décide de ne pas exercer son droit de préemption sur la vente de la parcelle cadastrée section AI n° 221 lieu-dit « 42 place de la pompe » propriété de Mr CALOT.

#### **2) Bail communal**

Monsieur DAUTUN informe le conseil que le bail du logement loué à Madame PROTHERY pour un loyer mensuel de 622.85 € hors charges locatives, est à renouveler à compter du 1er Juin 2014.

Après délibération (17 pour et 1 abstention), le Conseil Municipal,

**APPROUVE** le bail locatif entre la commune et Madame PROTHERY, pour une durée initiale de 3 ans renouvelable, à compter du 1<sup>er</sup> Juin 2014.

**FIXE** le loyer mensuel à la somme de 622.85 € hors charges locatives, révisable annuellement en fonction de la moyenne des quatre indices INSEE du coût de la construction.

**AUTORISE** Monsieur le Maire ou un adjoint à signer le bail locatif à intervenir.

#### **3) Constitution des commissions communales**

Sur proposition de M. le Maire, et après délibération, les commissions communales sont composées comme suit :

**Urbanisme, assainissement, aménagement, voirie, effluents, Permis de construire :**

M. LAMURE (responsable) Mrs TOURNISSOUX, PASCAL, RECOUDES, RINGUET, Mme SAAD CONDEMINÉ

**Artisanat, commerce :** Mme PRALUS (responsable), Mrs MARCEL, PERRET, Mmes PERRET, GUILLON, GUILLET

**Relation Cru Morgon :** Mr PASCAL, Mme MAISONNEUVE

**Finances, gestion des biens communaux, entretien, location, sécurité :** Mrs DAUTUN (responsable), BULLIAT, RINGUET, MARCEL, LAMURE Mmes DEFNET, GUILLON

**Communication, tourisme, Fête, animations, salle des sports, sport:** Mr MARCEL (responsable), Mme PRALUS, Mr PERRET, Mmes MAISONNEUVE, PERRET, SAAD CONDEMINÉ, GUILLET

**Affaires scolaires, bibliothèque :** Mmes CHAVY (responsable), SAAD CONDEMINÉ, DEFNET, GUILLON, Mr RECOUDES

**Appel d'offre :** Mrs SAVOYE (Maire), Mrs DAUTUN, BULLIAT, Mme PRALUS, membres titulaires

Mme GUILLET, Mr RINGUET, Mme MAISONNEUVE, membres suppléants

**Impôts directs :** M. SAVOYE (Maire), Mrs TOURNISSOUX, DAUTUN, membres titulaires, Mme LORON, membre suppléant

**Listes électorales :** Mmes LORON (responsable), CHAVY, PERRET

**Gestion du personnel :** Mr BULLIAT (responsable), Mme CHAVY détaché aux écoles et à la cantine, Mr DAUTUN détaché au service administratif, Mrs TOURNISSOUX et LAMURE détachés à la voirie, Mme LORON détaché à l'environnement

**Environnement, sentiers pédestres, le parc, les hameaux, le bourg, VTT, aménagements urbains :** Mme LORON (responsable), Mmes PRALUS, GUILLET, MAISONNEUVE Mrs PASCAL, TOURNISSOUX

**3bis) Désignation des délégués des syndicats et organismes intercommunaux**

**3.1 Collège Jean-Claude RUET**

Monsieur le Maire expose qu'il convient de désigner au conseil d'administration du collège Jean-Claude RUET, un délégué titulaire et un délégué suppléant, l'élection ayant lieu à la majorité absolue, en application des articles L 5212-6 et L 5212-7 du code général des collectivités territoriales.

Sont candidats au premier tour de scrutin :

-Délégué titulaire Mr BULLIAT Noël

-Délégué suppléant : Mme DEFNET Nadine

Ont obtenus au premier tour de scrutin, (sur 18 votants)

<u>Délégué titulaire :</u>	Mr BULLIAT Noël	18 voix
Délégué suppléant :	Mme DEFNET Nadine	18 voix

Mr BULLIAT Noël, élu délégué titulaire, et Mme DEFNET Nadine, élue délégué suppléant, déclarent accepter ce mandat.

### 3.2 Syndicat intercommunal des eaux du haut Beaujolais

Monsieur le Maire expose qu'il convient de désigner au conseil syndical du SIE du haut Beaujolais, deux délégués titulaires et un délégué suppléant, l'élection ayant lieu à la majorité absolue, en application des articles L 5212-6 et L 5212-7 du code général des collectivités territoriales.

Sont candidats au premier tour de scrutin :

-Délégués titulaires : Mrs RINGUET Christophe, TOURNISSOUX Serge  
-Délégué suppléant : Mr PERRET Alban

Ont obtenus au premier tour de scrutin, (sur 18 votants)

<u>Délégués titulaires :</u>	Mr RINGUET Christophe	18 voix
	Mr TOURNISSOUX Serge	18 voix

<u>Délégué suppléant :</u>	Mr PERRET Alban	18 voix
----------------------------	-----------------	---------

Messieurs RINGUET et TOURNISSOUX élus délégués titulaires, et Mr PERRET élu délégué suppléant, déclarent accepter ce mandat.

### 3.3 Syndicat des eaux de la Vallée d'Ardières

Monsieur le Maire expose qu'il convient de désigner au conseil syndical du syndicat des eaux de la Vallée d'Ardières, deux délégués titulaires et un délégué suppléant, l'élection ayant lieu à la majorité absolue, en application des articles L 5212-6 et L 5212-7 du code général des collectivités territoriales.

Sont candidats au premier tour de scrutin :

-Délégués titulaires : Mrs RINGUET Christophe, TOURNISSOUX Serge  
-Délégué suppléant : Mr PERRET Alban

Ont obtenus au premier tour de scrutin, (sur 18 votants)

<u>Délégués titulaires :</u>	Mr RINGUET Christophe	18 voix
	Mr TOURNISSOUX Serge	18 voix

<u>Délégué suppléant :</u>	Mr PERRET Alban	18 voix
----------------------------	-----------------	---------

Messieurs RINGUET et TOURNISSOUX élus délégués titulaires, et Mr PERRET élu délégué suppléant, déclarent accepter ce mandat.

### 3.4 Centre culturel associatif du Beaujolais

Monsieur le Maire expose qu'il convient de désigner au CCAB deux délégués titulaires, l'élection ayant lieu à la majorité absolue, en application des articles L 5212-6 et L 5212-7 du code général des collectivités territoriales.

Sont candidats au premier tour de scrutin :

-Délégués titulaires : Mmes CHAVY Béatrice, SAAD CONDEMINÉ Sandy

-Ont obtenus au premier tour de scrutin, (sur 18 votants)

Délégués titulaires : Mmes CHAVY Béatrice, SAAD CONDEMINÉ Sandy

Mmes CHAVY Béatrice et SAAD CONDEMINÉ Sandy, élus délégués titulaires, déclarent accepter ce mandat.

### 3.5 Association syndicale autorisée de lutte contre l'érosion de la colline du PY

Monsieur le Maire expose qu'il convient de désigner à l'association syndicale autorisée de lutte contre l'érosion de la colline du PY, un délégué titulaire et un délégué suppléant, l'élection ayant lieu à la majorité absolue, en application des articles L 5212-6 et L 5212-7 du code général des collectivités territoriales.

Sont candidats au premier tour de scrutin :

-Délégué titulaire : Mr SAVOYE Pierre

-Délégué suppléant : Mr PASCAL Olivier

Ont obtenus au premier tour de scrutin, (sur 18 votants)

Délégués titulaires : Mr SAVOYE Pierre 18 voix

Délégué suppléant : Mr PASCAL Olivier 18 voix

Mr SAVOYE Pierre élu délégué titulaire, et Mr PASCAL Olivier élu délégué suppléant, déclarent accepter ce mandat.

### 3.6 Société d'économie mixte hôtelière de Villié-Morgon

Monsieur le Maire expose qu'il convient de désigner à la société d'économie mixte hôtelière de Villié-Morgon, sept administrateurs au conseil d'administration, un représentant titulaire et un suppléant à l'assemblée générale, l'élection ayant lieu à la majorité absolue, en application des articles L 5212-6 et L 5212-7 du code général des collectivités territoriales.

Sont candidats au premier tour de scrutin :

-Administrateurs : DAUTUN Frédéric, SAVOYE Pierre, MARCEL Jean Louis, LORON Suzette, BULLIAT Noël, PRALUS Eliane, MAISONNEUVE Jeannine

-Représentant à l'assemblée générale titulaire : CHAVY Béatrice

-Représentant à l'assemblée générale suppléant : PERRET Anne Marie

-Ont obtenus au premier tour de scrutin, (sur 18 votants)

Administrateurs : M. SAVOYE Pierre 18 voix

M. DAUTUN Frédéric 18 voix

M. MARCEL Jean Louis 18 voix

M. BULLIAT Noël 18 voix

Mme LORON Suzette 18 voix

Mme MAISONNEUVE Jeannine 18 voix

Mme PRALUS Eliane 18 voix

Représentant à l'assemblée générale titulaire : Mme CHAVY Béatrice 18 voix  
Représentant à l'assemblée générale suppléant : Mme PERRET Anne Marie 18 voix

Mme CHAVY Béatrice et Mme PERRET Anne Marie, représentants titulaire et suppléant, déclarent accepter ce mandat.

### 3.7 Centre communal d'action sociale

Monsieur le Maire expose qu'il convient de désigner au CCAS, quatre délégués titulaires représentant la commune, l'élection ayant lieu à la majorité absolue, en application des articles L 5212-6 et L 5212-7 du code général des collectivités territoriales.

Sont candidats au premier tour de scrutin :

-Délégués titulaires : CHAVY Béatrice, LORON Suzette, PRALUS Eliane, LAMURE Thierry, SAAD CONDEMINE Sandy, GUILLET Laurence

Ont obtenus au premier tour de scrutin, (sur votants)

<u>Délégués titulaires :</u>	Mme CHAVY Béatrice	18 voix
	Mme LORON Suzette	18 voix
	Mme PRALUS Eliane	18 voix
	Mr LAMURE Thierry	18 voix
	Mme SAAD CONDEMINE Sandy	18 voix
	Mme GUILLET Laurence	18 voix

Mesdames CHAVY, LORON, PRALUS, SAAD CONDEMINE, GUILLET et Mr LAMURE élus délégués titulaires du CCAS, et déclarent accepter ce mandat.

### 3.8 Syndicat départemental énergie du Rhône

Monsieur le Maire expose qu'il convient de désigner au Syndicat départemental énergie du Rhône un délégué titulaire, l'élection ayant lieu à la majorité absolue, en application des articles L 5212-6 et L 5212-7 du code général des collectivités territoriales.

Est candidat au premier tour de scrutin :

-Délégué titulaire : PASCAL Olivier

A obtenu au premier tour de scrutin, (sur 18 votants)

Délégué titulaire : PASCAL Olivier 18 voix

Mr PASCAL Olivier élu délégué titulaire, déclare accepter ce mandat.

## **4) Questions diverses**

4.1 Monsieur SAVOYE donne connaissance au Conseil Municipal de la pétition faite par des riverains concernant la vitesse excessive sur la route départementale 18 à Vermont. Mr BULLIAT explique qu'une réflexion va être engagée en concertation avec la MDR de Beaujeu.

4.2 Prochaines dates des réunions du conseil municipal :

- Mercredi 9 Avril 2014 à 20h15
- Mardi 13 Mai 2014 à 20h15
- Mercredi 11 Juin 2014 à 20h15

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h35.